

LE MOT DES ELUES



Roseline Hulin-HUBARD
Marie-Line LEVALLOIS

Carvillaises, Carvillais,

En ce début d'année 2024, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité, pour vous tous et les personnes qui vous sont proches.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui contribuent à la vie de Carville, toutes les associations locales et tous les bénévoles dévoués qui ont organisé des moments conviviaux au long de l'année qui vient de se terminer, permettant d'oublier 2023 quelques instants, avec ses intempéries et ses incertitudes mondiales qui ne peuvent nous empêcher d'être inquiets pour l'avenir.

Il est nécessaire de continuer dans la solidarité dont nous savons chacun de nous capable.

De nombreux projets sont envisagés pour 2024. Parmi eux, la signalisation des rues sera finalisée pour Souleuvre en Bocage, la mise en place des panneaux étant prévue dans le second semestre à venir. Un autre grand point sera le changement de collecte de nos déchets ménagers. Nous reviendrons vers vous en temps voulu pour plus d'informations sur la remise des numéros et les modalités de distribution. La mairie reste à votre disposition pour répondre à vos éventuelles demandes de renseignements.

Concernant les festivités à venir, cette année la fête de la musique de la commune de Souleuvre en Bocage se déroulera à Carville le 21 juin 2024, et nous comptons sur vous tous pour participer à ces moments d'échanges musicaux.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro et vous renouvelons tous nos vœux pour que l'année 2024 qui commence soit aussi bonne que possible.

Pour Information :

Monsieur André LEBIS, Maire Délégué de CARVILLE, pour des raisons personnelles, a décidé de mettre fin à son mandat à compter du 1er décembre 2023.

Nous lui souhaitons « bonne route » pour ses destinées futures.

Nous retiendrons de lui ses 33 ans au service de la commune et ses nombreuses implications afin de :

- maintenir le côté agréable du village par son aménagement du bourg,
- restaurer les vitraux, l'église et le cimetière pour un patrimoine en bon état,
- rénover et maintenir en état la salle des fêtes en la rendant pratique, plaisante et aux normes de sécurité,
- investir dans un terrain mitoyen de la salle des fêtes qui accueillera dans quelque temps un parking facile et fonctionnel,
- participer à l'élaboration du nouvel adressage imminent des routes du village.

Merci également pour avoir répondu présent et avoir contribué à la naissance et l'évolution de Souleuvre en Bocage, aux commissions des écoles, des routes, de l'environnement, de l'eau... pour la défense de nous tous, habitants de Carville.

L'implication de Monsieur Lebis a rayonné au-delà de la commune : d'abord à l'Intercom de Bény-Bocage puis à celle de la Vire au Noireau.

Sans oublier, bien sûr, toutes les missions qui incombent à la fonction de maire et qui passent toujours inaperçues aux yeux des concitoyens...

Nous avons beaucoup apprécié sa gentillesse, sa disponibilité et sa rigueur quand il le fallait. Nous lui disons MERCI encore et à très bientôt, au gré de la vie et des circonstances...

ETAT CIVIL 2023



Naissances
Juliette LEMOINE le 09 mars 2023

Mariage
Quentin FONTAINE et Edwige PEPIN le 29 juillet 2023
Dimitri DOUBLET et Noémie LEBIS le 26 août 2023

Décès
Odette MAUCORPS le 13 mai 2023
Line FLEURY le 23 juillet 2023
Gladys DELAHAYE le 26 septembre 2023
Estelle DECAEN le 26 septembre 2023
Guy ROYER le 25 décembre 2023

ET IL Y A 100 ANS

Naissances
ENGUEHARD Gérard, Léon, Maurice né le 25/08/1923
MAUPAS Bernard, Edmond, René né le 04/08/1923
ROLAND Julien, Raymond, André né le 17/03/1923

Mariages
PAUL René et FAUCHEUX Georgette, le 22/10/1923
ROHEE Emile et BUREL Léa, le 10/04/1923

Décès
CAILLY Victor le 05/09/1923
JEAN-BAPTISTE Bertrand, le 01/05/1923
ROBERGE Simone, le 24/12/1923

AU CONSEIL COMMUNAL

1° Répartition de la dotation locale

Les dotations locales sont attribuées : Comité des fêtes : 500€ Amicale des Aînés : 500€
Nous rappelons, que depuis cette année, les différentes associations d'anciens combattants des communes référentes sont regroupées en une seule qui reçoit directement la dotation de la commune de Soulevre en Bocage.

2° Finalisation du repas des anciens : choix du traiteur/menu et de l'animation

INFOS PRATIQUES

Mairie déléguée de Carville

La mairie est ouverte le mardi de 14h à 18h et le jeudi de 8h30 à 11h30.

Tél : 02 31 68 40 99

Mail : mairie.carville@orange.fr

En cas d'urgence :

Marie-Line Levallois : 06 78 08 83 54 ou

Roseline Hulin Hubard : 06 86 87 93 36



Location de la salle des fêtes

Pour un week-end : 200€ (165€ pour les habitants de Soulevre en Bocage)

Pour un vin d'honneur : 90€ (75€ pour les habitants de Soulevre en Bocage)

Attention : suite aux augmentations tarifaires de l'énergie, la tarification de l'électricité et du gaz sera modifiée au 01/01/2024 et sera répercutée sur la facture de la location.

Pour la réservation, s'adresser à la mairie déléguée de Carville.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ROUTIER RÉALISÉS



Restauration de la route passant derrière l'église de Carville



EVÈNEMENTS



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2023

Cette année, la cérémonie officielle du 8 mai s'est déroulée à Carville. Nous remercions tous les participants, portes drapeaux, Ateliers Musicaux de la Souleuvre, la chorale et tous les présents du jour.

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été servi à la salle des fêtes de Carville.

REPAS DES AÎNÉS LE 8 OCTOBRE 2023

C'est avec plaisir que tous se sont retrouvés pour le repas des aînés sur le thème automnal champêtre, préparé par la charcuterie Hélaïne. Les doyens présents, Pierrette LEPILÉUR et Claude HUREL ont été mis à l'honneur. Chacun d'entre eux a reçu un cadeau.

En cours de repas, Béanimation (Béatrice Leforestier) a mis de l'ambiance en animant jeux musicaux, chants et danses. Tous ont apprécié ce très beau moment convivial.

Les sourires, la gentillesse et la disponibilité des jeunes bénévoles qui ont servi le repas ont été très appréciés par tous et nous les en remercions.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023

La cérémonie officielle a eu lieu au Reculey avec la délégation des porte-drapeaux, les maires délégués, les enfants de l'école, les Ateliers Musicaux de la Souleuvre (musiciens et chorale) et de très nombreux habitants de Souleuvre en Bocage.



Dans le prolongement de ce regroupement, un dépôt de gerbe a ensuite été effectué à Carville avec une petite cérémonie autour du monument aux morts.

Cela a permis de mettre en avant le rafraîchissement des dorures des lettres du Monument aux morts financé par l'association des anciens combattants de Carville avant le regroupement en une seule association de Souleuvre.



RANDONNÉE VTT - MARCHÉ DE L'ASSOCIATION CYCLO-PÉDESTRE DE LA SOULEUVRE : DIMANCHE 8 OCTOBRE

5ème édition de cette manifestation avec 230 participants, en collaboration avec l'Union Cycliste Landellaise (UCL). Le président est Benoit Cruet et la trésorière Laetitia Cruet.

3 parcours VTT (35, 45 et 55 kms) et 3 parcours randonnée pédestre (7, 12 et 15 kms).

1€ / participant est reversé à l'association « un Max de souffle » pour Maxime qui est atteint de la mucoviscidose. Laetitia et Benoit l'ont rencontré lors d'une randonnée VTT. Une amitié est née entre les deux familles.

Une édition est d'ores et déjà programmée les 1 et 2 juin 2024, il s'agit d'une épreuve de la coupe de championnat de Normandie VTT. Elle sera organisée par Benoit Cruet, Bastien Dupont et l'UCL.

Félicitations aux organisateurs !



CLAC : « DÉBUTS, OU COMMENT JE SUIS DEvenu(E) MUSICIEN(NE) »

Une rencontre musicale s'est déroulée le 11 février qui a rassemblé de nombreux spectateurs.

Il s'agissait d'un concert-raconté par un trio jazz-pop proposant un répertoire réjouissant et assurément vintage.

RANDONNÉE ATVS : SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Circuit de 9 kms dans la campagne qui a séduit les marcheurs.

UNE BOURSE AUX JOUETS,

faite par l'A.P.E. de l'école de Bénv-Bocage a eu lieu dans la salle des fêtes de Carville le samedi 18 novembre 2023.

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes

Une sortie au salon de l'agriculture, à l'armada de Rouen ainsi que l'organisation de concours de belote et repas tripes ont rythmé les festivités de l'année à Carville.



Assemblée générale du vendredi 17 novembre

Méchoui

Dimanche 23 juillet, malgré la pluie qui s'était invitée, la journée s'est passée dans la joie et la bonne humeur.



Illuminations de Noël

Comme chaque année, les bénévoles du comité des fêtes ont mis en place les décorations de Noël au sein de la commune.



A VOS AGENDAS POUR 2024

Avec le comité des fêtes :

- Galette des rois : 14 janvier
- Belote : 10 février
- Salon de l'agriculture : 2 mars
- Belote : 15 mars
- Tripes : 17 mars
- Participation au carnaval de la Graverie : 7 avril
- Vide-grenier en avril (en projet)
- Fête des voisins : 2 juin
- Fête de la musique : 21 juin *La fête de la musique se déroulera à Carville cette année 2024. Tous les talents vocaux ou musicaux seront les bienvenus, n'hésitez pas à vous faire connaître...*
- Méchoui : 23 juillet
- Belote et assemblée générale : 15 novembre



CLAC :

Une pièce de théâtre aura lieu dans la salle de Carville le samedi 2 mars à 20h30 intitulée « y a pas personne ».

D'hier et d'aujourd'hui : le pont de Bagnole

En ces mois d'octobre et de Novembre 2023, les tempêtes et pluies ont battu des records. Il n'est pas rare de voir la Vire et la Souleuvre se gonfler et déborder démesurément, avec nombre d'arbres arrachés, ce qui n'est pas sans poser problème.

Le changement climatique apporte ses effets néfastes mais l'histoire nous indique que ce n'est pas un événement rare.

En effet, le pont de Bagnole, qui enjambe la Vire, avait été emporté et détruit à plusieurs reprises. Refait en 1852, il avait été emporté par les eaux dans la nuit du 31 décembre 1925.

En 2018, suite à de graves fissures et dégradations, le département a engagé des travaux conséquents qui ont permis la restauration et la mise en sécurité de ce pont.



Club des anciens

Tous les 15 jours, le jeudi après-midi, le club des aînés a repris ses activités diverses et variées.

Tous se retrouvent à la salle des fêtes de Carville et terminent la séance devant un goûter.

Si vous avez 60 ans et plus, vous serez les bienvenus dans le groupe.

Le programme complet 2024 est en cours de réflexion et sera validé en assemblée générale.

Poule au blanc du dimanche 3 décembre

L'amicale des aînés fait perdurer la tradition de la poule au blanc. Un moment de plaisir gustatif et amical pour chacun.



La vie de l'école Arc-en-Ciel

Direction : Mme MARGUERITTE Marie (en décharge le vendredi pour recevoir les familles)

Horaires scolaires : 9h/12h - 13h45/16h45

Accueil péri-scolaire : 7h30/8h50 - 12h00/13h35 (repas préparés par le collège) - 16h45/18h30

Répartition des classes :

- ☞ PS/MS : 22 élèves accueillis par Mme Vaucquelin, enseignante et Mme GILLETTE, agent de Soulevre en Bocage
- ☞ GS/CP : 23 élèves accueillis par Mme LAUNAY, enseignante et Mme CARVILLE, agent de Soulevre en Bocage
- ☞ CE1 : 16 élèves accueillis par Mme MARGUERITTE
- ☞ CE2/CM1 : 21 élèves accueillis par Mme BOUGON
- ☞ CM1/CM2 : 21 élèves accueillis par Mme GIRARD



L'année scolaire sera sportive !

Marquée par la coupe du monde de rugby en France et la préparation des jeux Olympiques, cette année sera marquée sous le signe du sport.

Toutes les classes (sauf les PS/MS) participeront à un projet porté par la circonscription de Vire « Hello les JO ». **Des défis** sous forme d'échanges en anglais sur le thème des JO seront organisés pour développer des compétences en langue étrangère.

En parallèle, dans le cadre du **Label Génération 2024**, des événements sportifs et des échanges avec d'autres écoles et clubs sportifs sont engagés :

- Participation aux foulées viroises organisées par l'USM Vire athlétisme
- Cycle de rugby pour les CP/CE1 et CM1/CM2 en partenariat avec les écoles de Campeaux et la Graverie avec l'aide d'un éducateur sportif
- Cycle équitation avec les écuries de la Soulevre pour toutes les classes
- Activités physiques privilégiées sur les temps de récréation



Pour continuer à profiter des espaces en herbe de la cour de récréation, l'école a commandé aux services techniques de la commune des casiers à « chaussons ». Les enfants peuvent donc courir et jouer librement durant toutes les saisons tout en ayant les pieds au chaud pendant le temps de classe.

Et pour favoriser les temps d'enseignement à l'extérieur, des tables seront installées avant le printemps dans l'espace jardin dans lequel des arbres, des haies ont été replantés par la commune pour garantir un cadre de travail agréable.

Depuis la rentrée 2023, le goûter est fourni par la commune. L'occasion pour les enfants de partager un temps calme, convivial et de découvrir des produits locaux issus des fermes de Soulevre en Bocage (yaourts de la Bergerie de la Soulevre, de l'EARL du Bocage, glaces de Gourmand et Givré, fruits de chez « le champ d'Elise et Aurel », les brioches et cookies de « Au pain d'La Croûte »...

Une fois par semaine, les élèves cuisinent les gâteaux servis ensuite au goûter. Cette action s'inscrit dans le projet éducatif de la commune qui souhaite développer l'approvisionnement en circuits courts.